

III. LA SOCIÉTÉ I

<u>III. LA SOCIÉTÉ</u>	1
<u>III.a. Villes et campagnes, centralisation et diversité</u>	2
<u>III.b. La population</u>	3
Évolution de la fécondité depuis 1970.....	4
Répartition par âge de la population (en %).....	4
<u>III.b.i. La jeunesse</u>	4
<u>III.b.ii. Le troisième âge</u>	5
<u>III.c. La femme et ses conquêtes</u>	5
Les femmes dans la Chambre basse ou la Chambre unique des pays de l'Union européenne (mars 2002 - en %).....	6
<u>III.d. La famille</u>	6
<u>III.d.i. Le couple</u>	6
<u>III.d.ii. La parentèle</u>	7
<u>III.e. Le travail</u>	8
<u>III.e.i. Les agriculteurs</u>	8
<u>III.e.ii. Les ouvriers et les employés</u>	8
<u>III.e.iii. Les cadres</u>	9
<u>III.f. Classes et inégalités</u>	9
<u>III.g. Solidarités</u>	10
<u>III.g.i. La protection sociale</u>	10
<u>III.g.ii. La protection sociale</u>	11

Depuis les années soixante-dix, la société française, comme les autres sociétés occidentales, a connu des transformations économiques et sociales majeures, aussi bien en matière de territoires, de famille, que de travail ou d'école, pour ne citer que ces domaines.

Les différences autrefois nettes entre le rural et l'urbain tendent à diminuer. Les zones de peuplement industriel ou urbain se sont considérablement étalées et elles ne laissent plus hors de leur champ ce qu'on appelait le rural profond. La mobilité quotidienne des Français a augmenté, et ils sont de plus en plus nombreux à habiter une zone rurale pour aller travailler dans les centres urbains.

Les frontières entre jeunesse, âge actif et troisième âge sont moins tranchées. La période d'entrée dans la vie adulte s'est allongée, la naissance du premier enfant a été retardée et les débuts dans la vie active sont souvent marqués par des emplois précaires qui repoussent l'installation dans une vie stable. Parallèlement, le jeu combiné de l'avancement de l'âge de la retraite, des mises en préretraites, et l'allongement de la vie ont prolongé le temps de la retraite active, et les retraités animent de plus en plus la société française.

Les femmes ont investi massivement le marché du travail et les domaines culturels, et elles ont pris l'habitude de créer de nouveaux contacts et d'organiser de plus en plus la sociabilité de la cellule familiale. Dans la sphère privée, les nouveaux modèles matrimoniaux, célibat, concubinage, famille monoparentale, apparus après 1968, sont reconnus et institutionnalisés. La famille " recomposée " a conduit les beaux-parents et les beaux-enfants à sans cesse inventer leur rôle pour chaque situation particulière, créant des réseaux différents pour chaque conjoint, ex-conjoint et pour les enfants. La courbe des divorces s'est envolée, tout comme la courbe des naissances hors mariage. Le mariage monogame pour toute la vie est remis en question.

Le monde du travail, avec l'individualisation de la gestion des carrières, a aussi profondément changé. Les ouvriers dont les catégories se sont multipliées dans tous les secteurs, y compris dans le secteur tertiaire, perdent le sentiment d'appartenance à un même groupe. Dans le même temps, l'insécurité de l'emploi a distendu le lien entre l'entreprise et ses salariés, même chez les cadres.

Parallèlement à l'élévation du niveau d'instruction, l'offre de sorties culturelles a augmenté considérablement. Les visites de musées, de châteaux, d'expositions ont considérablement augmenté, et les festivals et manifestations folkloriques se multiplient. Une culture populaire se structure, avec ses modèles, ses genres et ses règles, qui répond au goût du grand public tandis qu'une minorité est de plus en plus attirée par la culture traditionnelle.

Les grandes institutions nationales ont perdu de leur magistère et, en même temps, le mouvement de décentralisation laisse plus de champ à une structure en réseaux sociaux, noués dans des institutions locales. La croissance de l'abstention aux diverses élections montre un relatif désintéressement des Français pour la chose politique institutionnalisée. En revanche, ils sont de plus en plus actifs dans les associations défendant les intérêts particuliers et dans les organisations humanitaires. La confiance des Français dans leurs élus semble diminuer ; ils tendent à préférer l'action directe à travers les associations ou les manifestations.

III.a. Villes et campagnes, centralisation et diversité

La France a longtemps été le pays le plus rural et le plus centralisé de tous les pays d'Europe. En 1945, un tiers de la population était paysanne et les villes ne réunissaient pas la moitié des Français. Avec cinq millions d'habitants, Paris était la seule grande métropole suivie par Lille, Lyon et Marseille ; toutes les autres capitales provinciales ne dépassaient guère cent mille habitants.

La centralisation du pouvoir monarchique puis républicain faisait de Paris le centre de toute la France, d'où partaient les ordres du gouvernement, mais aussi les innovations ou les révolutions. Le maillage en étoile des routes et des chemins de fer en est encore aujourd'hui une des preuves. Curieusement, cette centralisation autoritaire n'a pas rendu les sociétés provinciales homogènes. Bien au contraire, malgré un pouvoir central fort, l'autorité unique de l'Église catholique, le Code civil, une administration préfectorale omnipotente, une école primaire et des lycées soumis aux mêmes programmes et méthodes pédagogiques, malgré Louis XIV, Napoléon, la Révolution et la guerre de 1914-1918, qui fit de tous les Français des soldats, malgré tout cela, la diversité des langues, des structures familiales, des orientations idéologiques, des mœurs, des formes de hiérarchies sociales ont perduré et continuent à structurer la société française.

Depuis le milieu du XXe siècle, la place du monde rural n'a cessé de diminuer et la société française est devenue urbaine : les trois quarts de la population habitent en ville, même si cette distinction a perdu une grande partie de son sens. La ville est, en effet, davantage un mode de vie qu'un lieu d'habitation et les différences entre ruraux et campagnards, banlieusards et citadins s'estompent. Plus récemment, les Français ont redécouvert le Sud : Toulouse, Marseille, Montpellier, les villes de la vallée du Rhône, Aix-en-Provence ont connu un développement lié au tourisme, mais aussi à l'expansion du tissu économique et au développement du train à grande vitesse (TGV).

L'héliotropisme doit composer depuis les années quatre-vingt-dix avec une attractivité de plus en plus forte de l'Ouest. Parallèlement, un mouvement de " thalassotropie " se dessine ; les côtes attirent de plus en plus et la construction d'habitations y augmente s'étendant jusqu'à trente kilomètres à l'intérieur des terres.

L'urbanisation grignote petit à petit le territoire, et des zones où villes et villages se succèdent sans discontinuer se développent, notamment dans les vallées de la Loire, du Rhône et de la Garonne.

Depuis vingt ans, les capitales régionales connaissent un essor remarquable. Elles s'entourent de zones industrielles, d'universités, de centres de formation, grâce à la collaboration entre les chefs d'entreprises, les élus et les services extérieurs des ministères qui ont joué un rôle décisif de stimulant et de conseil. Les chambres de commerce et d'industrie et les chambres des métiers se sont étoffées de services aux entreprises et de centres de formation technique. C'est peut-être le système bancaire qui s'est le moins bien adapté pour servir la croissance des petites et moyennes entreprises parce qu'il est très centralisé et hiérarchisé. Les universités ont été plus attentives aux débouchés de leurs étudiants et ont créé des spécialisations d'administration des entreprises et de gestion. Les instituts universitaires de technologie et les écoles de commerce se sont multipliés. Les professeurs et les chefs d'entreprises

se rencontrent pour organiser des stages pour les élèves ou les apprentis. Les maires des grandes villes, très tôt conscients des exigences culturelles des cadres, ont effectué des aménagements de haut niveau : une salle de concert, un opéra, un orchestre paraissent nécessaires pour attirer les entreprises modernes, et fixer des techniciens, ingénieurs et cadres commerciaux.

Des villes moyennes comme Montpellier ou Rennes deviennent de véritables capitales économiques et culturelles. Ainsi, Montpellier a connu une telle expansion que son agglomération atteint aujourd'hui 450 000 habitants et s'étend presque jusqu'à la mer. Frontignan, Lunel, Lodève, Béziers... se tournent vers cette métropole qui, au-delà des frontières de son département, attire population et activités économiques.

Outre leur croissance démographique, économique et culturelle, ces villes deviennent autant de sièges de décision et de stratégie qui étendent leur influence sur toutes les communes environnantes, voire la région. Leur avenir commun dépend de la capacité de ces métropoles à continuer d'attirer les entreprises.

La principale vertu de la plus petite des 36 000 communes françaises est d'être le premier maillon où se nouent les liens entre les réseaux techniques, politiques et idéologiques départementaux et nationaux et les réseaux familiaux et micro-locaux de voisinage et d'associations. C'est cette capacité à mettre en relation et à créer ces réseaux qui fait la force de la commune et lui a permis de survivre. Conscientes de l'intérêt de se regrouper pour œuvrer dans certains domaines de leurs compétences, les communes ont créé des syndicats intercommunaux spécialisés ou à vocation multiple (SIVOM) qui assurent la plupart des services municipaux.

La commune est aussi le lieu d'épanouissement de très nombreuses associations qui se fédèrent souvent à l'échelle régionale et nationale et forment un tissu social très vivant que les conseillers municipaux n'hésitent pas à solliciter au bénéfice des habitants. Depuis trois siècles, la commune est le lieu de la démocratie directe par excellence. Ainsi, la France a conservé cette microstructure locale alors que la plupart des pays voisins ont regroupé leurs communes en unités plus vastes.

III.b. La population

La population française continue de croître et atteint au 1er janvier 2003 61,4 millions d'habitants (59,6 en France métropolitaine et 1,8 million dans les départements d'outre-mer). Il y a eu ainsi 796 000 naissances pour 550 000 décès en 2002 ; le solde migratoire étant de l'ordre de quelque 62 000 individus, on compte au total un accroissement de la population de 313 000 individus. La tendance est toutefois à une baisse car la progression de l'augmentation de la durée de vie va se ralentir et les jeunes couples ont moins d'enfants. Quant au flux migratoire il ne cesse de baisser, comme dans l'ensemble des pays occidentaux. L'espérance de vie à la naissance est actuellement de 83 ans pour les femmes et de 75,5 ans pour les hommes - par comparaison, elle n'était respectivement que de 47 et 43 ans au début du XXe siècle. D'abord lié à la baisse de la mortalité, l'accroissement de l'espérance de vie est depuis les années soixante le résultat des efforts de lutte contre les maladies cardio-vasculaires et les cancers. Aujourd'hui, 84 % des hommes et 93 % des femmes peuvent espérer atteindre 60 ans et, à cet âge, il leur reste encore respectivement 20 et 25 ans en moyenne à vivre.

L'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes est le plus important d'Europe (7,5 ans). Les Françaises ont l'espérance de vie la plus élevée du monde après les Japonaises. Les hommes connaissent une surmortalité prématurée (avant 65 ans) notamment liée aux morts violentes - accidents et suicides - aux âges jeunes, et aux comportements à risque - alcool et tabac - vers 55-60 ans. Les progrès de l'espérance de vie ne bénéficient pas à tous de la même manière. L'écart moyen de vie est de 8 ans entre les ouvriers non qualifiés et les cadres supérieurs, et de 5 ans entre les hommes du Nord-Pas-de-Calais et ceux de Midi-Pyrénées.

Les femmes françaises sont dans l'Union européenne celles qui ont le plus d'enfants (191 enfants/100 femmes en 2001) après les Irlandaises (198 enfants/100 femmes) loin devant la moyenne européenne (147 enfants/100 femmes). Si l'on observe les générations au moment où elles ont 24 ans révolus, on constate une baisse continue de la fécondité (de 0,9 enfant par femme de la génération

1930, à 0,32 par femme de 1973) ; en revanche, si on les observe à 39 ans révolus, on constate un fort rattrapage : les femmes nées en 1930 ont eu en moyenne 2,63 enfants, celles nées en 1950 ont eu 2,07 enfants et celles nées en 1958 en ont 2,08. Les femmes ont en moyenne leur premier enfant à 28 ans. On estime que les femmes nées après 1965 auront en moyenne moins de 2 enfants, et selon toute vraisemblance, le rattrapage ne sera pas aussi important pour ces générations d'après 1965. L'une des spécificités de la France en matière de fécondité est le très faible nombre de femmes qui à terme n'auront pas d'enfants : elles ne sont que 10 %, tandis que 25 % des femmes mariées allemandes de 50 ans ne sont pas mères.

Évolution de la fécondité depuis 1970

Années	Age moyen à la maternité	Part de la fécondité hors mariage (%)
1970	27,2	6,4
1980	26,8	11,4
1985	27,5	19,6
1990	28,3	30,1
1995	29,0	37,9
1996	29,1	39,3
1997	29,2	40,5
1998	29,3	41,3
1999	29,3	42,3
2000	29,4	43,2
2001	29,4	-

(Source : INED, Population, no 4-5, 2002.) Les âges de la vie

Toutes les sociétés occidentales sont en train de recréer des catégories d'âge comme les sociétés tribales en connaissaient. La jeunesse est devenue une époque de transition dans toutes les classes de la société. Entre la fin de l'adolescence et de l'école jusqu'à l'entrée définitive dans la vie active et l'établissement conjugal vers 30 ans, les jeunes vivent un genre de vie instable fait de culture, de sociabilité, de voyages, qui n'existait autrefois que pour les plus privilégiés. A l'âge de la retraite, l'allongement de la vie crée une période de quinze à vingt ans où les loisirs et les activités diverses se font à la guise de chacun. Ainsi, les étapes de l'existence se différencient, se succèdent et s'institutionnalisent : enfance, adolescence, jeunesse, âge actif, troisième et quatrième âges. Cette réorganisation de la société en catégories d'âge est commune à tout l'Occident, mais chaque nation l'interprète en fonction de ses traditions culturelles.

Répartition par âge de la population (en %)

Groupes d'âge	1980	1985	1990	1995	2000	2002
0-19 ans	30,6	29,2	27,8	26,1	25,6	25,3
20-59 ans	52,4	52,7	53,2	53,8	53,8	54,1
60 ans ou plus	17,0	18,1	19,0	20,1	20,6	20,6
dont :						
65 ans ou plus	14,0	12,8	13,9	15,0	16,0	16,2
75 ans ou plus	5,7	6,3	6,8	6,1	7,2	7,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100

(Source : INED, Population, no 4-5, 2002)

III.b.i. La jeunesse

Les générations de jeunes d'après-mai 68 ont inventé la jeunesse, en tant que catégorie d'âge. Alors que bon nombre de garçons des générations précédentes commençaient à travailler dès 14 ans sans réelle transition entre l'enfance et la mine ou l'usine, la génération du baby-boom a été la première à bénéficier d'une scolarisation jusqu'à 16 puis 18 ans, voire 22 ans. Cet allongement de la durée de la scolarité, et la baisse à 18 ans de la majorité ont favorisé l'émergence de la jeunesse comme période d'apprentissage. L'emploi et la vie conjugale se stabilisent plus tard, vers la trentaine, souvent à la naissance du premier enfant.

Cette période de transition avec l'âge adulte favorise les expériences et les apprentissages sentimentaux, sociaux ou professionnels pour tous les jeunes, qu'ils étudient jusqu'à 25 ans ou qu'ils travaillent dès 16 ans. Depuis trente ans, le chômage affecte davantage les plus jeunes, même si les plus diplômés sont moins touchés par le chômage et qu'il est de plus courte durée.

Comme toutes les autres périodes de la vie, la jeunesse n'est pas vécue de la même manière selon l'origine sociale. Même si la culture jeune est commune et bâtie autour de l'amitié, la musique, les sorties, le cinéma..., les revenus, le niveau d'études ou le lieu de résidence créent des différences.

III.b.ii. Le troisième âge

La retraite n'est plus synonyme de vieillesse, de fin de vie et d'inactivité. L'allongement de l'espérance de vie laisse espérer une durée de vingt ans entre le départ à la retraite et le risque de dépendance physique. En 2002, les plus de 60 ans représentent un cinquième de la population française contre 18 % vingt ans plus tôt, ils devraient être 33,7 % en 2050. Quant à la proportion de personnes de 85 ans et plus, elle s'est accrue, passant de 500 000 personnes en 1975 à plus d'un million au début de 2001, soit près de 2 % de la population. Les inégalités selon les catégories sociales se retrouvent pour le troisième âge, ainsi un ma-nœuvre a moins de chance de fêter son soixante-dixième anniversaire qu'un cadre supérieur et la durée de sa retraite sera en moyenne de cinq années plus courte. Le mode de vie dépend aussi beaucoup de l'origine sociale, de l'activité professionnelle exercée avant la retraite, les inégalités se trouvent même accentuées par la vieillesse et la dépendance.

Le revenu des retraités est aujourd'hui supérieur au revenu de la moyenne des Français notamment grâce aux revenus du patrimoine et les professionnels du marketing s'intéressent de plus en plus à cette catégorie d'âge renommée " seniors ", terme supposé plus flatteur et dynamique que " troisième âge ".

Le mode de vie des retraités d'aujourd'hui n'a plus rien de commun avec celui de leurs parents. En bonne santé, ayant des revenus plus élevés, ils voyagent, s'initient à l'informatique, s'investissent dans la vie associative ou municipale et le bénévolat, sans pour autant négliger la famille et les amis. Disponibles, ils gardent les petits-enfants. Les anciens cadres conservent souvent de leur vie professionnelle un goût de l'action et de l'efficacité, et ils sont parmi ceux qui participent le plus aux associations et aux conseils municipaux.

III.c. La femme et ses conquêtes

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Françaises ont gagné progressivement le droit de maîtriser leur vie : droit de vote en 1944, droit à la contraception (1967) et à l'interruption volontaire de grossesse (1975) ou possibilité d'exercer une profession sans autorisation de leur mari (1965).

En 1954, les femmes représentaient environ un tiers de la population active, aujourd'hui quasiment la moitié (47,9 %) et presque toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans (80 %) ont un emploi. Leur activité professionnelle diminue avec le nombre d'enfants et avec la présence d'enfants en bas âge. Huit femmes sur dix travaillent dans le secteur tertiaire, et elles sont plus nombreuses que les hommes à être à temps partiel (une femme sur trois est à temps partiel, huit travailleurs à temps partiel sur dix sont des femmes). Contrairement aux autres pays de l'Europe occidentale, l'emploi des femmes n'a pas entraîné de baisse de la natalité. Elles ont acquis les mêmes droits que les hommes,

même si des progrès restent à faire en matière d'égalité des salaires, de parité dans la vie politique et d'accès aux plus hautes responsabilités.

Les femmes dans la Chambre basse ou la Chambre unique des pays de l'Union européenne (mars 2002 - en %)

Suède		43	
Danemark	38	Finlande	37
Pays-Bas	36		
Allemagne	31		
Espagne	28		
Autriche	23		
Portugal	19		
Royaume-Uni	18		
Luxembourg	17		
Irlande	12		
France	11		
Italie	10		
Grèce	9		

(Source : Union interparlementaire et Observatoire de la parité.)

Les femmes ont aujourd'hui accès à tous les métiers même ceux traditionnellement considérés comme masculins, mais il leur est toujours plus difficile d'accéder aux postes les plus élevés de la hiérarchie. Elles subissent cependant davantage que les hommes, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, les effets du chômage. En 2002, 8 % d'hommes sont au chômage et 10 % de femmes, 25 % des femmes actives sans diplôme cherchent un emploi alors que 19 % des hommes non diplômés sont en recherche d'emploi.

Il reste toutefois deux domaines où il n'y a guère eu de changement : la politique et les tâches ménagères. La France se situe très en deçà de la majorité des pays européens pour ce qui est du nombre de femmes élues députés. Il a fallu la révision constitutionnelle du 28 juin 1999 concernant les partis politiques pour faire progresser l'idée que les femmes devaient partager avec les hommes tous les pouvoirs. Mais cette réforme n'a pas eu les effets qu'on pouvait espérer : aux élections de 2002 le pourcentage des femmes parmi les députés est passé de 10,9 % à 12,3 %. En revanche, dans les conseils municipaux, elles ont presque atteint la parité avec 47 % de conseillers.

Enfin, il reste encore bien des progrès à faire pour le partage des tâches ménagères. En 1999, l'activité domestique représente en France 7 heures par couple et par jour dont 2 heures 45 pour l'homme (un progrès d'un quart d'heure depuis la fin des années quatre-vingt !). Les besognes les plus ingrates restent l'apanage des femmes (courses, ménage...), les hommes préférant le bricolage. Quand on demande quelle innovation a le plus changé la vie quotidienne des femmes, ces dernières plébiscitent en premier le lave-linge et les couches jetables alors que les hommes évoquent en premier le micro-ondes et les surgelés.

III.d. La famille

III.d.i. Le couple

La famille peut se concevoir de deux manières : d'une part, le groupe conjugal des parents (père et mère) et de leurs enfants ; d'autre part, la parentèle, le réseau qui réunit tous les parents liés par le

sang, ayant un ancêtre commun. La famille conjugale s'est considérablement fragilisée depuis cinquante ans par l'augmentation des divorces, des unions libres, des célibataires, des naissances hors mariage, et des familles monoparentales ou recomposées. Le couple a perdu cette remarquable stabilité voulue notamment par l'Église catholique et qui caractérisait la famille française.

Pourtant, la fidélité est de plus en plus valorisée au sein du couple : de 1981 à 1999, le pourcentage de ceux qui la jugent " importante " est passé de 72 % à 81 %, et ceux qui considèrent une aventure extraconjugale " injustifiable " passent de 51 % à 60 %. Les jeunes sont particulièrement attachés à cette valeur : chez les 18-26 ans l'importance de la fidélité passe de 50 % à 85 % et le refus d'aventure extraconjugale de 37 % à 60 %.

Le mariage, longtemps fondement de la famille, ne symbolise plus le passage à l'âge adulte ni le rite obligé avant la fondation d'une famille. La cohabitation hors mariage se développe ; plus de la moitié des premières naissances ont lieu hors mariage (57 % des premiers enfants, 45 % des naissances). Le nombre des mariages baisse (280 000 en 2002) et les Français se marient de plus en plus tard, en moyenne à presque 29 ans pour les femmes et 31 ans pour les hommes. En 1999, a été créé le pacte civil de solidarité (PACS), contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. En 2002, on estime approximativement que huit PACS ont été signés pour cent mariages.

III.d.ii. La parentèle

Face aux structures familiales bouleversées par les ruptures ou les recompositions, les jeunes grands-parents sont le lien et le point de repère entre les membres de la famille. Ils préservent le contact avec les petits-enfants. Ayant un revenu plus élevé ils aident matériellement leurs enfants. Enfin, ils maintiennent les liens entre les membres de la famille (arrières grands-parents, frères et sœurs, oncles et tantes...) en organisant repas et fêtes de famille. Par leur intermédiaire la continuité et la solidarité des générations sont maintenues. Le goût des Français pour la recherche généalogique, véritable phénomène de société, montre l'importance de pouvoir s'inscrire dans une lignée et de préserver la mémoire familiale.

Les Français restent très attachés au patrimoine et à l'héritage qui ont longtemps été le fondement économique des familles bourgeoises et paysannes. Les bourgeois et les paysans ne représentent plus qu'une faible proportion de la société française, mais les cadres, la catégorie sociale en pleine expansion, ont profité de l'enrichissement des cinquante dernières années pour reconstituer un patrimoine, même minime, dans le but de le transmettre à leurs enfants. 55 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale et, depuis quinze ans, le nombre de propriétaires d'épargne mobilière a fortement augmenté.

Les jeunes quittent le foyer familial de plus en plus tard, vers 22 ans pour les filles et autour de 27 ans pour les garçons, tout en y restant liés, et certains, étudiants ou chômeurs, reviennent le week-end. Plusieurs générations ne cohabitent plus sous le même toit, mais la proximité des résidences s'impose comme évidente pour les trois quarts des jeunes couples mariés ou non qui habitent en moyenne à moins d'une demi-heure de voiture d'un ménage de parents, le plus souvent ceux de la femme. La distance n'est cependant pas un obstacle aux rencontres et les petits-enfants vont chez leurs grands-parents les plus proches le mercredi et le week-end, et chez les plus éloignés à chaque vacance scolaire.

La famille reste la raison majeure de l'acquisition ou de la reprise de la résidence secondaire qui est aussi la maison de famille. D'un été à l'autre, elle rassemble les membres d'une famille géographiquement dispersée. Le 1er novembre est une date qui donne lieu à des retrouvailles familiales puisque de très nombreuses familles vont sur la tombe de leurs défunts. L'augmentation rapide de la crémation n'a, semble-t-il, pas encore entraîné de baisse de la fréquentation des cimetières. Le mois de novembre, avec la Toussaint, le jour des morts et le 11 novembre, est le grand moment du culte des morts religieux, familial et patriotique.

III.e. Le travail

La population active compte 26 millions de personnes. Sa croissance continue liée à la démographie et à l'augmentation de l'activité des femmes, devrait décroître à partir de 2006, avec le départ à la retraite des générations du baby-boom. Depuis trente ans, le monde du travail en France a connu des transformations majeures, comme dans les autres pays européens. L'emploi salarié s'est développé au détriment du travail indépendant, notamment des exploitants agricoles. De la même manière, la croissance du secteur des services marchands liée à la tertiarisation s'est faite au détriment du secteur industriel. Ces transformations se sont accompagnées d'une montée du chômage et de la précarité, et d'un accroissement des inégalités.

La durée de la vie active se concentre sur une période plus courte de l'existence : le taux d'activité des 15-25 ans et des plus de 50 ans a davantage baissé en France que dans le reste de l'Europe ; et seulement 15 % des 60-64 ans travaillent encore. De 1975 à 2001, les 30-54 ans sont passés de 53 à 70 % de la population active. 47 % de la main-d'œuvre est féminine. Le niveau de qualification augmente et le nombre des professions intermédiaires et des cadres croît alors que celui des ouvriers non qualifiés ne cesse de diminuer.

Le modèle de l'emploi salarié à plein temps, à durée indéterminée, a fortement régressé et les statuts d'emplois précaires (intérim, contrats à durée déterminée, stages rémunérés et emplois aidés) se multiplient et sont le plus souvent proposés aux jeunes, aux femmes et aux chômeurs. Pour bon nombre de jeunes, ces statuts sont devenus une sorte de passage obligé pour entrer dans la vie active.

17 % de la population active travaille à temps partiel, surtout des femmes, mais le travail à temps partiel paraît plus subi que choisi dans 40 % des cas. Contrairement à d'autres pays de l'Union européenne (Allemagne et Pays-Bas), le travail à temps partiel se développe peu en France.

La durée du travail a globalement baissé entre 1995 et 2001 de 1 h 20 pour les salariés à temps complet, passant de 41 h 10 à 39 h 50 en moyenne. Cette réduction de la durée du travail résulte de modifications législatives incitant à passer à la semaine de 35 heures (voir chapitre " L'économie ").

III.e.i. Les agriculteurs

En quarante ans, le nombre d'agriculteurs a été divisé par quatre, ils ne sont plus que 600 000 aujourd'hui (un Français sur trois en 1945). Les exploitations, moins nombreuses, se sont agrandies et ont été restructurées : leur surface moyenne a presque triplé en quarante ans (14 hectares en 1955, 42 hectares aujourd'hui). Les agriculteurs sont devenus de véritables chefs d'entreprises, qui passent beaucoup de temps à la gestion de leur exploitation. La gestion en société est encore minoritaire, mais elle a fait une percée et on dénombre 56 000 exploitations sous forme d'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) et 41 500 sous forme de groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC). La plupart des agriculteurs complètent leur propriété par des terres en fermage, qui sont de plus en plus nombreuses. La mécanisation et l'utilisation des produits chimiques et biologiques ont fait de l'agriculture française une des plus modernes et productives du monde, elle est la deuxième exportatrice après les États-Unis.

Le nombre des salariés agricoles n'a cessé de décroître. Plus jeunes, ils ont acquis une qualification professionnelle et sont devenus de véritables techniciens. Parallèlement les exploitants font de plus en plus appel à des entreprises de travaux agricoles.

Les agriculteurs forment la profession la plus syndiquée, et le syndicat majoritaire est la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Malgré leur petit nombre, les agriculteurs pèsent d'un poids particulier dans les campagnes électorales ; aujourd'hui 20 % des maires de France sont des agriculteurs. Les Français (90 % selon les sondages) sont toujours prêts à payer le coût supplémentaire d'une agriculture traditionnelle, par exemple l'élevage de poulets en liberté.

III.e.ii. Les ouvriers et les employés

Les récentes mutations du travail ont eu un impact incontestable sur la classe ouvrière. La communauté ouvrière, homogène, capable d'affronter la domination patronale au nom de son utilité sociale a disparu. Le sentiment d'appartenir à une classe est en forte baisse et la nouvelle génération ne s'identifie plus du tout à ce monde ouvrier. Bien qu'il reste beaucoup d'ouvriers industriels soumis au travail à la chaîne, de plus en plus d'ouvriers travaillent dans de petites ou moyennes entreprises, et leur nombre diminue.

De nombreux secteurs industriels, le textile, la confection, le travail du cuir, la métallurgie, la mécanique, gros employeurs de main-d'œuvre ouvrière plutôt non qualifiée, ont dû réduire leurs effectifs. Et cette main-d'œuvre peu qualifiée s'est déplacée vers des emplois dans les services et le commerce, rendant la profession ouvrière hétérogène.

De même l'augmentation de la demande de service en assistantes maternelles, travailleurs familiaux, caissiers, serveurs, agents de sécurité, ouvriers du tri ou d'agents de services d'entretien ont permis à beaucoup de personnes non qualifiées de se reclasser. Pour ces professions peu qualifiées, le contrat d'intérim est devenu un mode de gestion, flexible pour l'employeur, précaire pour l'employé.

Pour les emplois qualifiés, l'instabilité est moins grande. Si les systèmes automatisés de l'industrie ont fait disparaître certains métiers comme les chaudronniers, les monteurs, les ajusteurs et soudeurs, en revanche, ils ont permis la création de postes de régulateurs des équipements et de maintenance ou des professions concernant la logistique. Les ouvriers de l'industrie sont devenus les ouvriers du tertiaire.

De même pour les employés, les emplois administratifs ont chuté pour être remplacés par des emplois de bureautique et d'informatique ; parmi cette catégorie, les employés du commerce et du tourisme ont connu une progression remarquable.

Les enfants d'ouvriers ont poursuivi leurs études et la différence de niveau entre parents et enfants a pu aboutir à déconsidérer la position des parents et à remettre en cause l'identité ouvrière.

III.e.iii. Les cadres

La catégorie des cadres rassemble des individus très divers : diplôme, parcours professionnel, revenu, origine sociale, genre de vie, opinion politique..., tout les distingue et pourtant ils forment un groupe, qui malgré une très grande hétérogénéité, se retrouve dans leurs préoccupations face à l'évolution des conditions de travail et leur parcours professionnel. Dans les années quatre-vingt-dix, la crise économique a fait connaître le chômage aux cadres (4,5 % d'entre eux en 1999) et a développé un malaise parmi eux, lié à la définition même du cadre qui était jusque-là claire - il encadrait du personnel et était membre de la direction - et à leurs conditions de travail, qui se sont dégradées (stress, surcharge de travail, impact du chômage...). Aujourd'hui, le rôle du cadre s'oriente de plus en plus vers des fonctions d'animation et d'organisation, d'où une certaine dilution des fonctions de direction et d'autorité, et le sentiment que la frontière cadre/non cadre a tendance à devenir plus floue. Le malaise des cadres se traduit par une modification de leur relation avec l'entreprise et une certaine prise de distance avec elle. Ils ont l'impression que leur statut se banalise. Actuellement, l'accès au statut de cadre se fait par promotion interne pour un cadre sur deux et un cadre sur trois l'obtient dès son premier emploi.

III.f. Classes et inégalités

Le pouvoir d'achat moyen a augmenté de façon continue depuis un demi-siècle et a été multiplié par cinq. Pour l'ensemble des ménages, la moyenne mensuelle des revenus se situe aux alentours de 2 100 euros brut (non compris les revenus du patrimoine). Parmi les actifs salariés, les célibataires perçoivent en moyenne un peu plus de 1 200 euros, les couples sans enfant 2 400 euros et les couples avec deux enfants un peu plus de 2 700 euros. Le revenu médian est de moins de 1 900 euros.

En 1956, on observait une fraction importante de population très pauvre et une fraction très riche assez nombreuse. Au milieu des années quatre-vingt, la proportion des riches, relativement au reste de

la population, a fortement diminué, la situation des plus pauvres s'est nettement améliorée et les classes moyennes se sont développées de façon massive.

Sur la période 1985-1995, la part des revenus d'activité a baissé de 6 % dans le revenu des ménages passant de 64,5 % à 58,5 %, tandis que les revenus du patrimoine progressaient de 10,5 à 13 %, et les retraites de 16,7 à 19,8 %. Le revenu des personnes âgées a donc augmenté beaucoup plus rapidement que celui des actifs. Les inégalités ont progressé depuis le début des années quatre-vingt-dix au détriment des salariés et des chômeurs. L'écart entre les Français les plus pauvres et les Français les plus riches tend à augmenter. En 2000, les 10 % des ménages les plus fortunés détiennent 44 % du patrimoine total ; cette concentration du patrimoine s'atténue avec les nouvelles générations. La moitié des ménages de salariés possède un patrimoine supérieur à 67 000 euros et celui des 10 % les plus riches est d'environ 242 000 euros. Les revenus des catégories les plus aisées disposant d'un patrimoine plus important ont augmenté nettement plus vite que ceux des ménages les moins favorisés.

La pauvreté, évaluée à 10 % de la population, n'a pas augmenté, mais elle a changé de nature. La pauvreté de type traditionnel, celle des taudis, des personnes âgées ou de certaines professions en déclin (petits commerçants ou agriculteurs), qui se perpétuait souvent de génération en génération, a été prise en charge grâce au développement de la protection sociale. En revanche, l'apparition du chômage de longue durée a multiplié les situations d'exclusion : surtout des jeunes peu ou pas qualifiés à la recherche d'emploi, des familles monoparentales ou des chômeurs de plus de 45 ans. Les dépenses de l'État consacrées à la lutte contre l'exclusion ne cessent d'augmenter (6,87 millions d'euros en 2002). Des progrès substantiels ont été réalisés dans la lutte contre certaines formes de pauvreté avec notamment l'amélioration des retraites pour les plus défavorisés, l'évolution du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), l'instauration du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de la couverture maladie universelle (CMU). Le RMI a été mis en place en 1989 avec pour objectif d'assurer aux plus démunis un revenu minimum et de leur apporter un soutien pour sortir de l'assistanat et se réinsérer professionnellement et socialement. Actuellement, environ un million de personnes bénéficient du RMI, la moitié ont moins de 30 ans. Les bénéficiaires sont de plus en plus souvent diplômés et chargés de famille. Ces dernières catégories sortent plus facilement du RMI, alors que les bénéficiaires du RMI depuis plus d'un an, de plus en plus nombreux, qui basculent dans une pauvreté durable sont des travailleurs non qualifiés, des femmes seules, des familles monoparentales ou nombreuses. Souvent l'extrême pauvreté est le résultat d'un cumul de difficultés : une mauvaise santé, des conditions de logement dégradées, un isolement social... qui peut conduire à la marginalisation, notamment si le réseau familial ne fonctionne pas.

Globalement, si l'on regarde l'évolution des professions depuis trente ans, on assiste à ce que les Anglais nomment le *upgrading*, un mouvement de glissement vers le haut. L'élévation des besoins en matière de production ou de fonctionnement de la société réclame de plus en plus d'emplois moyens ou supérieurs et une diminution très nette des postes non qualifiés. Cela correspond à l'augmentation du niveau moyen de formation scolaire et universitaire.

III.g. Solidarités

III.g.i. La protection sociale

Le système de protection sociale français est un des plus performants au monde et il répond à des besoins fondamentaux comme la santé, l'indemnisation du chômage, les minima sociaux, la politique familiale ou les retraites. Fondé sur le principe de la solidarité nationale, il couvre l'ensemble de la population résidant en France contre les conséquences financières des risques de la vie. Il a accompagné la société et s'est adapté aux nouveaux besoins. Il connaît actuellement des difficultés de financement, et pour rétablir les comptes, les entreprises comme les ménages ont été mis à contribution mais il devra répondre aux défis liés à la lutte contre les exclusions, les évolutions familiales, le vieillissement de la population et la prise en compte de l'intérêt des générations futures.

III.g.ii. La protection sociale

La protection sociale recouvre le paiement des retraites, les dépenses de santé, les indemnités de chômage, les prestations familiales, l'aide au logement et les dépenses liées à l'exclusion sociale comme le RMI. Ces dépenses représentent 28,5 % du PIB en 2001.

Les dépenses de la protection sociale ont augmenté deux fois et demi plus vite que la richesse nationale depuis 1945. Cette augmentation est due au nombre plus élevé de retraités avec des niveaux de pension aussi plus élevés (44 % du total des dépenses en 2001), à la progression des dépenses de santé avec la couverture universelle, l'allongement de l'espérance de vie et les progrès médicaux (34,8 % du total), la détérioration de l'emploi et l'augmentation des indemnités de chômage qui deviennent presque aussi importantes que les dépenses liées à la famille.

Les recettes provenant principalement des cotisations perçues sur les revenus d'activité ne suffisant pas, la contribution sociale généralisée (CSG) a été créée en 1991 et la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) en 1996. Elles élargissent les contributions prélevées sur d'autres revenus. Ainsi les cotisations sur les revenus d'activité ne représentent plus que 66,5 % des revenus de la protection sociale en 2001.

Source : d'après le site du Ministère des Affaires étrangères.